

La retraite... et puis quoi, ensuite?



DAVID LEMIEUX
Vice-président et directeur général,
Valeurs mobilières Desjardins

Annie Dillard, lauréate d'un prix Pulitzer, écrivait que « la façon dont nous passons nos journées est, bien sûr, la façon dont nous passons nos vies ». Pour la plupart d'entre nous, c'est plus du tiers de notre existence qui sera voué au travail. Du premier emploi d'été au moment où l'on fermera, pour la dernière fois, la porte de notre bureau avant d'entamer une retraite bien méritée, notre travail aura bien souvent défini une grande partie de notre vie.

« C'est une occasion unique de se redécouvrir, mais aussi de poser un nouveau regard sur le monde qui nous entoure. »

La rupture avec le monde du travail est différente selon qu'on est salarié ou entrepreneur. Pour le salarié, c'est généralement la perte d'un réseau constitué de collègues, devenus au fil du temps des amis, qui peut être difficile. Pour l'entrepreneur, la vente de sa société peut donner l'impression de délaissé son rêve, ou même son enfant! Ce sont deux réalités bien distinctes, qui amènent non seulement leur lot de défis, mais aussi beaucoup d'excitation.

Vous avez toujours rêvé de visiter l'Espagne ou d'apprendre une autre langue? Bonne nouvelle : votre emploi du temps est maintenant particulièrement libre!

Je ne peux malheureusement pas vous dire que j'ai toutes les réponses. Après mes 25 années à accompagner des centaines de clients, je peux affirmer qu'il n'y a pas de mode d'emploi pour une « retraite parfaite » et que toutes les options sont bonnes, pourvu que vous preniez le temps d'y réfléchir. Je crois qu'il s'agit là d'une occasion unique de se redécouvrir et de poser un nouveau regard sur le monde qui nous entoure.

Si l'heure de la retraite approche à grands pas, je vous conseille d'en discuter avec votre gestionnaire de patrimoine. Comme moi, il a eu la chance d'accompagner de nombreuses personnes dans cette excitante transition, et il pourra vous aider à y voir plus clair.

Une firme engagée

Depuis maintenant plus de 20 ans, Valeurs mobilières Desjardins est un partenaire de choix de la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Grâce à de multiples activités annuelles, comme la journée « Aujourd'hui, on travaille pour les enfants », ce sont 9,3 millions de dollars qui ont été versés à ce jour à cet organisme qui encourage l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes défavorisés. Merci à tous nos collaborateurs!



Existe-t-il un scénario idéal de décaissement?



HANY MALEK

Conseiller principal en
planification financière

Établir une séquence de revenus échelonnée sur 20 ou 30 ans, voire plus, n'est pas une mince affaire. Voici quelques éléments clés pour amorcer votre réflexion.

Une perspective à long terme

La planification du décaissement repose d'abord sur l'espérance de vie projetée, qui peut facilement se prolonger jusqu'à 95 ans. Bien entendu, cette perspective rappelle l'importance d'une « retraite en santé » : les gens ont beaucoup de projets en tête, mais sont aussi conscients que vers l'âge de 80-85 ans, leur état de santé ne leur permettra peut-être plus de parcourir l'Amérique en VR. Le coût de vie doit effectivement jumeler l'hypothèse de vivre longtemps à la probabilité que la santé décline éventuellement.

Un autre point qui revient régulièrement dans les discussions est la volonté d'aider ses enfants de son vivant, au moment où ils en ont besoin. Il faut alors s'interroger sur le meilleur moyen de faire des dons du vivant, sans omettre les implications légales qui y sont associées, selon que l'enfant est marié ou non.

« Il est préférable de se préparer 5 à 10 ans avant la retraite, car le temps est votre meilleur allié. »

Un juste équilibre à trouver

Les considérations d'ordre fiscal font évidemment partie de l'équation. Au début de la retraite, est-il préférable de décaisser les placements non enregistrés, bien que cette stratégie puisse diminuer la valeur nette à la succession? Ou faut-il retirer d'abord les REER, ce qui pourrait, dans certains cas, réduire les taux marginaux à long terme? Tout dépend de l'objectif : une stratégie plus avantageuse sur le plan fiscal ou répondant mieux aux attentes successorales.

Et s'il y a une société de gestion dans le tableau? À priori, on pourrait penser que si les actifs personnels sont suffisants, il peut être inutile de sortir de l'argent de la société. Or, le risque est de ne pas profiter

pleinement de certains soldes fiscaux (ex. : IMRTD¹ et CDC²) et de gonfler l'impôt à payer lors de la liquidation de la société. Il faut bien pondérer les revenus de placements personnels et les dividendes versés. Autre possibilité avantageuse sur le plan successoral : sortir des dividendes de la société pendant le décaissement, sans toucher ou presque au non enregistré (car le GC³ est latent) ni au CELI⁴ (libre d'impôt). La présence d'une société de gestion influencera donc assurément les choix à faire, toujours selon l'objectif poursuivi.

Choisissez votre destination

Le scénario idéal de décaissement s'appuie avant tout sur vos objectifs et vos valeurs. Pour bien le planifier, il est préférable de se préparer 5 à 10 ans avant la retraite, car le temps est votre meilleur allié. Ces années vous donneront une marge de manœuvre indispensable si jamais vous devez faire face à un marché baissier ou si vous décidez de devancer votre retraite. Après tout, on parle ici des plus longues vacances de votre vie! Il vaut mieux s'y préparer avec le plus grand soin, car si on se trompe de quelques degrés, la destination n'est pas du tout la même : pour Christophe Colomb, c'est la différence entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.



1. IMRTD : impôt en main remboursable au titre de dividendes.
2. CDC : compte de dividendes en capital.
3. GC : gain en capital.
4. CELI : compte d'épargne libre d'impôt.

Trois questions sur... les nouvelles économiques



MICHEL DOUCET

Vice-président, stratège d'investissement et gestionnaire de portefeuille

Elles sont nombreuses, on n'est pas certain de toujours bien les comprendre, elles nous inquiètent parfois... alors on en fait quoi?

Pourquoi les nouvelles économiques nous semblent-elles si complexes?

Elles ne le sont pourtant pas. L'économie, c'est quoi au fond? Regardons du côté des comportements en matière de consommation, puisque celle-ci compte pour environ les deux tiers de l'économie. Est-ce que les gens travaillent? Sont-ils assez confiants pour dépenser? Combien allouent-ils aux biens (durables, semi-durables et non durables) et aux services? L'observation des différents indicateurs économiques permet d'analyser la situation présente, de la comparer avec le passé et de formuler des prévisions.

Si vous achetez une maison ou une voiture, c'est que vous êtes confiant par rapport à l'avenir. Si vous préférez l'épargne à la dépense, c'est que vous êtes possiblement préoccupé ou que vous planifiez un projet. Bref, toute statistique économique raconte une histoire.

Comment comprendre les conséquences de ces nouvelles sur mon portefeuille?

Le cycle économique affecte inévitablement la vie des entreprises. Par exemple, il peut y avoir des périodes où les ventes tournent au ralenti ou, au contraire, des moments où elles s'intensifient. Si le prix d'une action correspond à la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices futurs, on comprend bien que tout se résume à une question de confiance. Autrement dit, les marchés reflètent la somme des attentes des investisseurs en temps réel. La vraie question est de savoir si telle ou telle nouvelle influence ma vision de l'avenir et modifie mes prévisions.

Face à la quantité astronomique de nouvelles que nous consommons chaque jour, il est impératif de dédramatiser et de s'en tenir à l'essentiel. Les actualités économiques nous donnent le pouls de ce qui se passe, tandis que les marchés réagissent en temps réel. Dans cette mer d'informations – et de réactions –, il faut apprendre à faire le tri et à prendre du recul.



« La lecture de l'économie ne devrait pas nous inquiéter, mais nous permettre de moduler nos attentes. »

On a donc tort de s'inquiéter?

Lorsqu'on entend parler, par exemple, d'inflation, de guerre, de taux d'emprunt élevés et de politique américaine, cela nous affecte et c'est normal. On se questionne sur notre budget, notre mode de vie et nos projets. De manière générale, c'est notre confiance en l'avenir qui est ébranlée. C'est sain de s'informer et de se poser des questions, mais il faut aussi savoir faire fi du bruit! Laissez vos émotions de côté et revenez aux indicateurs clés : emplois, ventes d'automobiles, construction, taux d'intérêt et décisions des banques centrales.

Je le répète : tout est question d'attentes. La lecture de l'économie ne devrait pas nous inquiéter, mais nous permettre de moduler nos attentes envers le futur.

Incontournables!

- > *The Atlas of Economic Indicators*, de W. Stansbury Carnes et Stephen D. Slifer
- > *Le capital au XXI^e siècle*, de Thomas Piketty

Travail à la retraite : pourquoi pas vous?



VÉRONIQUE BARRETTE
Conseillère principale en
planification financière

Contrairement aux idées reçues, travailler à l'âge de la retraite ne vous désavantagera pas sur le plan fiscal.

Au cours des dernières années, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de hausse de l'espérance de vie, les initiatives gouvernementales se sont multipliées pour encourager les travailleurs expérimentés à demeurer sur le marché du travail. Outre le revenu supplémentaire que vous gagnerez et si vous êtes admissible, vous pourrez ainsi vous prévaloir de certaines mesures incitatives à l'emploi. Parmi elles, notons le Crédit d'impôt pour prolongation de carrière, la Déduction pour travailleur et l'Allocation canadienne pour les travailleurs.

Selon nos observations, c'est souvent au bout de six mois que les jeunes retraités se questionnent quant à un retour éventuel sur le marché du travail, il peut être pertinent de retarder le début des versements de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et de la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ)¹. Le montant de la SV sera augmenté de 0,6 % pour chaque mois où la pension est reportée à partir de 65 ans, jusqu'à un maximum de 36 % pour le report à 70 ans. Pour ce qui est du RRQ, la rente sera bonifiée de 0,7 % pour chaque mois écoulé depuis le 65^e anniversaire, jusqu'à un maximum de 42 % à 70 ans.

1. Le gouvernement du Québec apportera certaines modifications au RRQ qui entraîneront des répercussions sur la planification de la retraite, notamment pour les contribuables qui comptent travailler une fois à la retraite. Des précisions seront apportées dans les mois à venir.

Plusieurs stratégies d'optimisation envisageables

Il existe aussi plusieurs stratégies qui peuvent alléger le fardeau fiscal si vous décidez de travailler à l'âge de la retraite. En fonction de votre réalité, votre gestionnaire de patrimoine pourrait notamment vous suggérer de fractionner votre revenu de pension avec votre conjoint, de planifier des retraits stratégiques de vos placements et de mettre en place un plan de décaissement optimal. Il vous aidera à prendre des décisions éclairées pour vivre une retraite à la hauteur de vos aspirations.

À garder en tête

Une fois que vous commencez à percevoir la SV ou la rente du RRQ, vous avez six mois pour demander la cessation des versements afin de les remettre à plus tard. Vous devrez cependant rembourser les sommes reçues.

Des avantages sur les plans moral et social

Demeurer ou retourner sur le marché du travail peut permettre d'assurer une transition harmonieuse entre deux grandes étapes de votre vie. Vous pouvez choisir de ralentir le rythme avec un emploi moins stressant, tout en conservant une vie sociale. Rester actif contribue certainement à préserver la santé physique, tandis que la stimulation intellectuelle aide au maintien des capacités cognitives.

